



**PLAN**   
**CLIMAT**  
Grand **Autunois** Morvan

# Plan Climat Air Énergie Territorial du Grand Autunois Morvan



le Grand **Autunois** Morvan



**Version pour validation en conseil communautaire  
Novembre 2021**

# SOMMAIRE ANNEXES

## ANNEXES STRATÉGIE :

- ANNEXE 1 : TRAJECTOIRES PROSPECTIVES (TENDANCIELLES, RÉGLEMENTAIRES, POTENTIEL MAX) PAGE 3
- ANNEXE 2 : SCÉNARIOS STRATÉGIQUES DISCUTÉS PAGE 6
- ANNEXE 3 : OBJECTIFS CHIFFRÉS DÉTAILLÉS (CADRE DE DÉPÔT) PAGE 16

## ANNEXES PLAN D'ACTION :

- ANNEXE 4 : ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES POUR L'ÉVALUATION DU PCAET PAGE 21



PLAN   
CLIMAT  
Grand Autunois Morvan

# Annexe 1 (stratégie) : Trajectoires énergie-climat prospectives du territoire



Comparaison des 2 trajectoires énergie-gaz à effet de serre du territoire :

1. Trajectoire tendancielle (« on continue comme aujourd'hui »)
2. Trajectoire réglementaire (application des objectifs régionaux et nationaux au territoire du Grand Autunois Morvan)

avec les potentiels du territoire.

→ Visualisation de l'effort à fournir (comparaison des trajectoires 1 et 2)

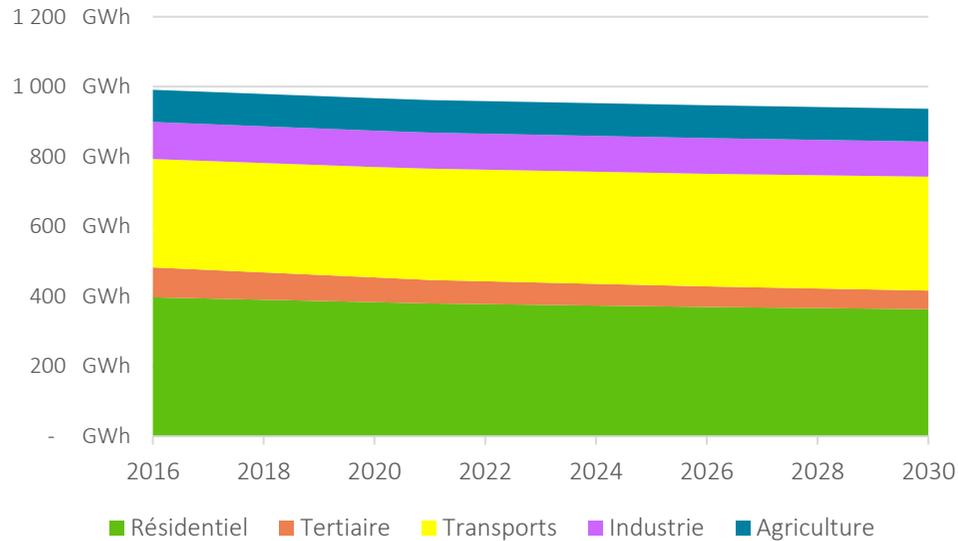
→ Et de la marge d'action du territoire (comparaison de la trajectoire 2 et des potentiels du territoire).

# La trajectoire tendancielle (on continue comme aujourd'hui)

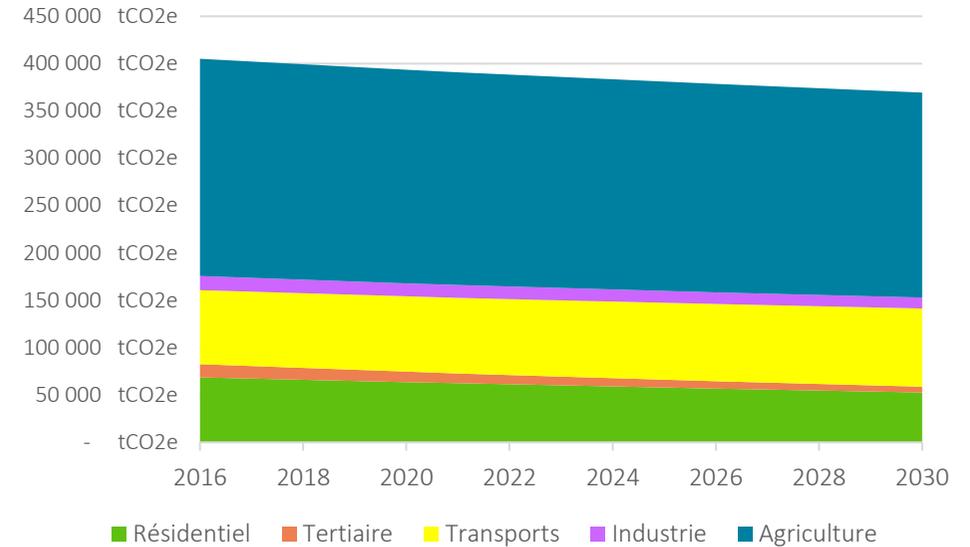
## Trajectoire 2016-2030



Consommations d'énergie (trajectoire tendancielle)



Emissions de gaz à effet de serre (trajectoire tendancielle)



Secteur	% de variation annuelle	% 2016 – 2030
Agriculture	0,2%	3%
Résidentiel	-0,9%	-12%
Tertiaire	-4,6%	-48%
Transports	0,5%	7%
Industrie	-0,5%	-7%
<b>Total</b>	<b>-0,4%</b>	<b>-7%</b>

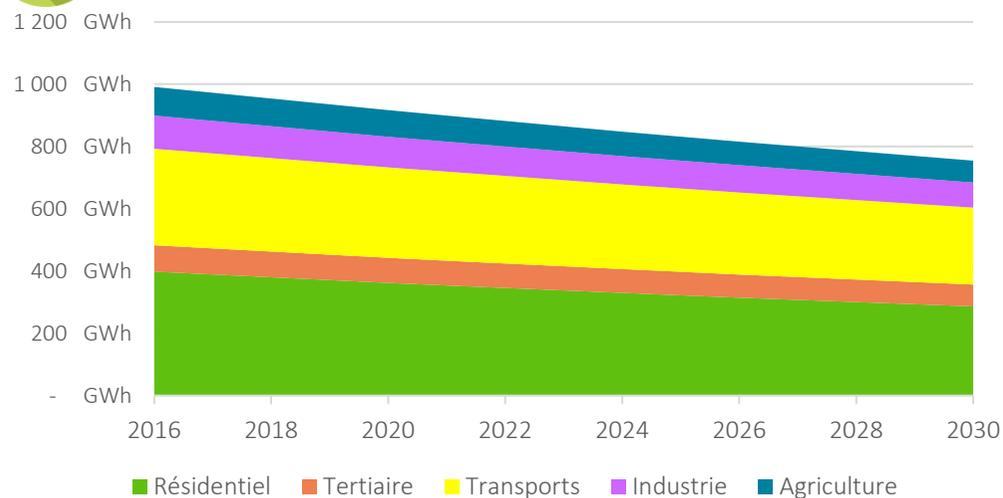
Secteur	% de variation annuelle	% 2016 – 2030
Agriculture	-0,4%	-5%
Résidentiel	-1,9%	-24%
Tertiaire	-5,6%	-55%
Transports	0,4%	6%
Industrie	-2,0%	-25%
<b>Total</b>	<b>-0,7%</b>	<b>-9%</b>

# La trajectoire réglementaire

## Trajectoire 2016-2030



Consommation d'énergie finale (trajectoire réglementaire)

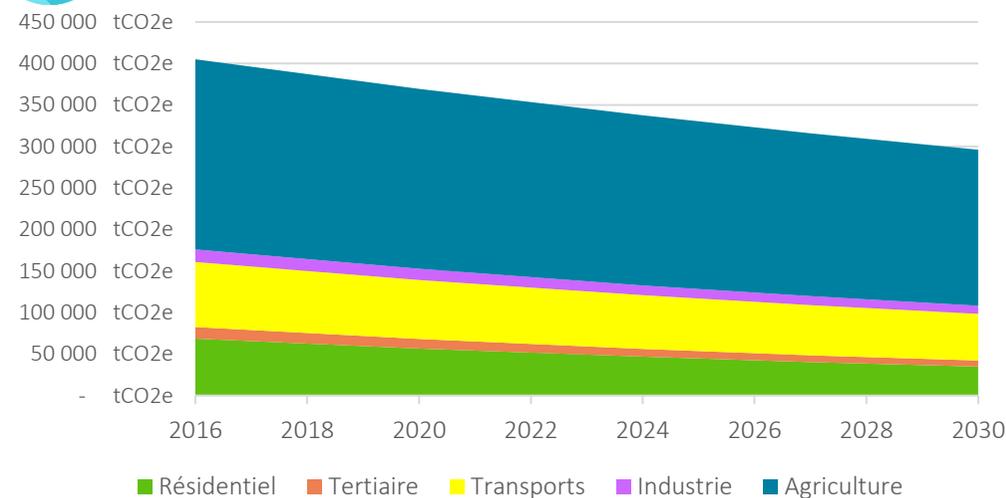


Secteur	% de variation annuelle	% 2016 – 2030
Agriculture	-1,9%	-24%
Résidentiel	-2,3%	-28%
Tertiaire	-1,3%	-17%
Transports	-1,6%	-20%
Industrie	-1,9%	-24%
<b>Total</b>	<b>-1,9%</b>	<b>-24%</b>

Application des objectifs du SRADDET au territoire du Grand Autunois Morvan



Emissions de gaz à effet de serre (trajectoire réglementaire)



Secteur	% de variation annuelle	% 2016 – 2030
Agriculture	-1,4%	-18%
Résidentiel	-4,7%	-49%
Tertiaire	-4,7%	-49%
Transports	-2,3%	-28%
Industrie	-3,0%	-35%
<b>Total</b>	<b>-2,2%</b>	<b>-27%</b>

Application des objectifs de la SNBC (stratégie nationale bas carbone) au territoire du Grand Autunois Morvan

# Annexe 2 (stratégie) : Scénarios stratégiques discutés





# Pour chaque thématique : 3 propositions de scénarios stratégiques

Titre de la thématique

Thèmes	Pratiques agricoles (cultures et élevage)	Adaptation au changement climatique	Séquestration carbone	Production d'énergie renouvelable (biogaz, photovoltaïque, bois)	Production et distribution locales
--------	---	-------------------------------------	-----------------------	--	------------------------------------

Sujets que l'on va retrouver dans les scénarios, qui sont propres à la thématique

Scénario continuité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Axe 1</li> <li>• Axe 2</li> <li>• Axe 3</li> </ul>	<p>3 scénarios différents proposés pour permettre de se projeter dans différentes approches et différentes ambitions à long terme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le <b>scénario continuité</b> correspond à la poursuite des dynamiques actuelles nationales et locales. Il intègre le cas échéant les actions prévues par la collectivité.</li> <li>• Le <b>scénario transition</b> propose une ambition plus forte. Il intègre par défaut la plupart des axes du scénario de continuité.</li> <li>• Le <b>scénario pionnier</b> propose une ambition correspondant à un scénario +1,5°C pour le territoire. Il intègre par défaut la plupart des axes des scénarios continuité et transition.</li> </ul> <p><b>Objectif</b> : aider à définir une ambition pour le territoire du Grand Autunois Morvan.</p>	*
Scénario transition	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Axe 1</li> <li>• <b>Axe 2</b></li> <li>• Axe 3</li> </ul>		**
Scénario pionnier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Axe 1</li> <li>• Axe 2</li> <li>• <b>Axe 3</b></li> </ul>		**

Les axes de chacun des scénarios, certains comprenant des objectifs chiffrés emblématiques pour le territoire.

**Axes privilégiés pour le territoire à l'issue de la réunion du 13 avril.** Ils peuvent être « piochés » dans différents scénarios afin de construire « LE » scénario du Grand Autunois Morvan.

**Points d'impact du scénario :**  
Ils sont distribués par thématique et permettent d'estimer **l'ambition globale** de la totalité des axes choisis pour le territoire :

- Au-dessus de 28 points : Ambition globale +1,5°C
- Au-dessus de 24 points : Ambition globale « Neutralité carbone en 2050 » (réglementaire)
- Au-dessus de 14 points: Ambition globale continuité

# Méthodologie de co-construction du scénario stratégique

## Déroulé du 13 avril : Discussion par thématique autour du scénario à privilégier :

- Lecture des scénarios

*Remarque : Les scénarios ont été élaborés sur la base des enjeux identifiés dans le diagnostic et des échanges qui ont eu lieu à l'atelier de partage du diagnostic et aux différentes réunions avec les acteurs du territoire.*

- Identification d'une ambition globale à privilégier : pionnier / transition / continuité sur la thématique
  - Sur la base du scénario surligné et avec vote des élus présents
- Échanges sur des éventuelles modifications sur le scénario privilégié :
  - Ajouts d'axes et/ou d'objectifs stratégiques issus des 2 autres scénarios (possibilité de construire un scénario issu des 3 scénarios proposés en piochant des axes)
  - Amendement sur les objectifs chiffrés : ampleur, temporalité...
  - ...

Tous ces échanges sont disponibles sur le compte-rendu de la réunion et sont **retranscrits dans les axes surlignés.**

**Actuellement avec les axes surlignés le scénario du Grand Autunois Morvan permettent de donner au territoire une ambition réglementaire en s'inscrivant dans la trajectoire de Neutralité carbone à 2050 (objectif national) avec un total de 24 points et un scénario transition privilégié dans toutes les thématiques (avec un axe issu du scénario pionnier sur la thématique 5).**

## Jusqu'au 28 avril : Période de consultation des élus pour enrichir le scénario construit et proposer son choix de scénario

- Recueil des axes à privilégier : remarques et suggestions sur les axes privilégiés à ce stade (en vert)
- Collecte des scénarios construits par les élus (Grille de choix à remplir)



# 1. Habitat et urbanisme

Thèmes

Rénovation énergétique

Précarité énergétique

Construction

Sobriété énergétique

Adaptation au changement climatique

Aménagement du territoire

Scénario continuité

1. La communication auprès des particuliers permet d'accentuer la demande de rénovations, la pratique des écogestes et la réduction des consommations d'eau. Les aides à la rénovation disponibles sont massivement relayées auprès des particuliers et les bailleurs.
2. Les aides supplémentaires à la rénovation visent les ménages en situation de précarité énergétique et les dispositifs décidés dans le cadre du PLH sont mis en œuvre. Une OPAH/PIG est réalisée à l'échelle de la communauté de communes.
3. La connaissance de la vacance du territoire ainsi que celle du parc ancien dégradé, indécent et indigne sont affinées et des dispositifs incitatifs sont mis en place pour les résorber. En 2030 il n'y a plus de logements F ou G (passoires thermiques).
4. Pour la construction, une emprise au sol limitée est inscrite dans le PLUi. Tout nouveau projet de construction, public comme privé, répond à un cahier des charges strict (application vérifiée de la RE 2020).

\*\*

Scénario transition

1. Le centre de l'habitat d'Autun bénéficie de moyens humains et financiers supplémentaires pour poursuivre au mieux sa mission : offrir un accompagnement technique, administratif et financier à la rénovation et garantir la mise en relation avec des artisans qualifiés.
2. Des aides à la rénovation supplémentaires permettent d'inciter les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs à rénover leur logement et à changer les modes de chauffages, en premier lieu les chauffages au fioul.
3. La filière rénovation est massivement développée par la formation d'artisans afin d'effectuer des rénovations complètes et performantes, en utilisant des matériaux locaux.
4. **80% des logements sont rénovés en 2050. Dans 10 ans il n'y a plus de logements chauffés au fioul.**
5. La sobriété énergétique est un axe clé du Plan Climat : des défis sont organisés chaque année pour inciter tous les ménages à faire des économies d'énergie et les enfants sont fortement sensibilisés.
6. La récupération d'eau de pluie ainsi qu'une bonne gestion de l'eau sont systématiques chez les particuliers, cela permet de limiter les conflits d'usage.
7. Afin de limiter l'artificialisation des sols et redonner vie aux centres-bourgs, les collectivités encouragent à la réhabilitation des logements vacants. Le PLUi et les permis de construire imposent des critères stricts : architecture bioclimatique, énergies renouvelables, utilisation d'écomatériaux.

\*\*\*

Scénario pionnier

1. La rénovation est une priorité du territoire : un centre de l'habitat est créé dans chaque pôle du territoire.
2. **En 2030 il n'y a plus de logement avec une étiquette inférieure à C. En 2025 il n'y a plus de logements chauffés au fioul.**
3. Une véritable émulation collective autour de la sobriété permet à **chaque habitant de diviser par 2 sa consommation d'énergie** et les économies d'énergie réalisées sont partagées publiquement pour viser une amélioration continue.
4. En 2040 il n'y a **plus d'artificialisation nette des terres** agricoles ou naturelles grâce à un **urbanisme résilient, la réhabilitation des logements vacants et dents creuses**, la revégétalisation et la désimperméabilisation inscrites dans le PLUi. De nouveaux modes de logements collectifs naissent sur le territoire, partagés et intergénérationnels, limitant les besoins de nouveaux logements.

\*\*\*



# 2. Mobilité

Thèmes	Besoins de déplacements	Écoconduite	Mobilités actives (vélo, marche...)	Covoiturage	Changement des moteurs	Régulation trafic	
Scénario continuité (Schéma local des mobilités)	1. Le développement des services à distance, du télétravail et des services ambulants permet de limiter besoins de déplacements.						**
	2. L'intermodalité avec les gares d'Autun et Etang-sur-Arroux est facilitée et les transports en communs se développent.						
	3. Les modes actifs (vélo et marche) sont favorisés pour les déplacements de courte distance, principalement à Autun et entre Etang-sur-Arroux et Autun. La location longue durée de vélos à assistance électriques convainc les habitants résidant dans ces secteurs.						
	4. Le covoiturage est facilité par une application locale de mise en relation et par des aires de covoiturage garantissant l'intermodalité, l'autostop participatif et l'autopartage sont expérimentés.						
	5. Les entreprises des principales zones d'activité sont incitées à réaliser des Plans de Mobilité Employeurs Communs.						
	6. Le développement de bornes de recharges électrique incite des habitants à renouveler leur véhicule.						
	7. Les transporteurs s'engagent dans le changement de moteurs de leurs poids lourds.						
Scénario transition	1. Toutes les entreprises du territoire coopèrent pour faciliter le covoiturage de leurs employés, forment leurs employés à l'écoconduite et mettent en place le forfait mobilité durable.						***
	2. Une véritable culture du covoiturage et de l'autostop est adoptée. <b>D'ici 10 ans seul 1 trajet sur 5 se fait seul dans son véhicule.</b>						
	3. L'apaisement des centres et la réhabilitation des commerces et services de proximité facilitent les déplacements à pied ou vélo.						
	4. Des voies cyclables continues permettent de desservir efficacement et de manière sécurisée Autun et les pôles de services.						
	5. De nouveaux services vélo (aide à l'achat, formations...) et stationnements se déploient chaque année et sur tout le territoire, ils viennent compléter l'offre de location. <b>En 2030, 9% des trajets sont effectués à vélo sur le territoire.</b>						
	6. Une offre de transports collectifs fréquents est assurée entre les pôles du territoire et les agglomérations voisines.						
	7. Une offre de logistique de proximité adaptée au territoire permet d'optimiser les flux logistiques, de faire circuler moins de véhicules et des véhicules moins émetteurs, afin de réduire l'impact du transport de marchandises.						
	8. <b>D'ici 10 ans plus de 50% des véhicules circulant dans le Grand Autunois Morvan sont à faibles émissions de CO<sub>2</sub></b>						
Scénario pionnier	1. Les centres bourgs sont piétons, renforçant leur attractivité et l'accessibilité aux commerces de proximité, écoles, services, etc.						***
	2. L'ensemble du territoire est doté d'un maillage cyclable de qualité. <b>La majorité des actifs travaillant à moins de 10 km de leur domicile vont au travail en vélo. L'essentiel des petits trajets (moins de 5 km) est effectué à vélo ou à pied.</b>						
	3. Une maison de la mobilité durable est créée dans chaque pôle du territoire, centralise toutes les solutions mobilité et propose des services : réparation de vélo, cours d'écoconduite, location de vélo électrique longue durée, permis vélo pour les enfants...						
	4. Les garages du territoire convertissent les véhicules thermiques en véhicules électriques. <b>70% des véhicules circulant sur le territoire sont à faibles émissions en 2030.</b>						
	5. <b>Les consommations d'énergie du transport routier diminuent de 35 % d'ici 10 ans.</b>						



# 3. Agriculture et forêt

Thèmes	Pratiques agricoles (cultures et élevage)	Adaptation au changement climatique	Séquestration carbone	Production d'énergie renouvelable liée au monde agricole	Forêt Filière bois	
Scénario continuité	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La collectivité met en valeur les bonnes pratiques agricoles locales (exemple : marque ou label territorial).</li> <li>2. Les forêts et espaces naturels sont préservés, les forêts sont gérés durablement et les nouvelles essences plantées sont adaptées au climat futur. La gestion du bois se fait pour différents usages : bois-énergie, bois d'œuvre, bois construction...</li> <li>3. Les agriculteurs sont aidés par la Chambre d'Agriculture pour mettre en place des énergies renouvelables et des mesures d'anticipation des sécheresses (stocks de fourrages, cultures adaptées, diversification des espèces, couverts végétaux).</li> <li>4. Des expérimentations sont menées sur les haies pour stocker plus de carbone et valoriser les tailles (litière ou énergie).</li> <li>5. Des projets de maraichage et de jardins partagés se développent pour diversifier la production alimentaire.</li> </ol>					** **
Scénario transition	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les agriculteurs sont accompagnés par des conseillers techniques dans un changement de pratiques pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre de l'élevage (alimentation des bovins, gestion des effluents collectés : durée de stockage, couverture, torchères).</li> <li>2. Le développement soutenu de l'agroforesterie et la densification des haies, avec des essences diversifiées et adaptées au climat futur permet d'augmenter la séquestration carbone du territoire, de limiter l'érosion des sols, de protéger les animaux contre la chaleur et de préserver la biodiversité. Avec les cultures en conservation des sols, <b>cela permet à l'agriculture d'être neutre en carbone en 2050.</b></li> <li>3. La production d'énergie renouvelable est développée sur les toits agricoles et l'agrivoltaïsme est expérimenté.</li> <li>4. Un véritable plan de diversification de la production agricole et des assolements permet de répondre à une demande grandissante de consommation alimentaire locale (restaurateurs, habitants, commerces, etc.) et à une production fourragère plus locale.</li> <li>5. Des solutions de rétention d'eau issues d'espaces naturels (mares, zones humides, etc.) permettent de faire face aux sécheresses.</li> <li>6. L'agriculture et la viticulture développent des solutions d'adaptation pérennes et s'appuyant notamment sur la biodiversité pour être plus résilientes face aux dérèglements climatiques (décalages des précipitations, gels tardifs, floraisons précoces, vagues de chaleur...)</li> <li>7. <b>L'autonomie alimentaire du territoire en légumes est atteinte en 2030. L'autonomie fourragère est atteinte en 2040.</b></li> </ol>					** ** **
Scénario pionnier	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Le modèle d'élevage sur le territoire du Grand Autunois Morvan a une autonomie énergétique, protéinique et fourragère d'ici 2030.</b> Les exploitations sont moins impactées par les sécheresses grâce à une réflexion globale sur la ressource en eau et des espèces adaptées au climat futur. <b>Les exploitations sont plus petites et plus diversifiées pour être plus résilientes face aux aléas.</b></li> <li>2. <b>Toutes les étapes de la filière bovine sont relocalisées</b> (naissance, élevage, engraissement, abattage, nourriture, etc.), ce qui permet d'augmenter encore la qualité de la viande, qui est reconnue et valorisée économiquement auprès des éleveurs. Grâce à ce gain économique, le nombre de bovins peut diminuer sur le territoire, tout en conservant des exploitations viables économiquement. Ce modèle encore plus extensif devient un modèle d'exemplarité. <b>Dans 15 ans, l'agriculture absorbe plus de carbone qu'elle n'en émet.</b></li> <li>3. La filière bois est bien structurée et localement valorisée (<b>bois d'œuvre, bois de construction, bois-énergie</b>) en intégrant les tailles de haies. Toutes les transformations et la distribution se font localement. Les forêts sont gérées durablement et favorisent la biodiversité</li> </ol>					** ** ** **



# 4. Economie locale et consommation

Thèmes	Commerces	Industrie	Bureaux	Artisans	Tourisme	Économie circulaire	Déchets	Consommation et alimentation locales
--------	-----------	-----------	---------	----------	----------	---------------------	---------	--------------------------------------

Scénario continuité	1. Tous les acteurs économiques ont réalisé un diagnostic énergie-climat de leur organisation.	*
	2. Une communication sur les dispositifs d'aide est réalisée pour inciter les entreprises à mettre en place des actions.	
	3. Des acteurs économiques exemplaires inspirent les autres acteurs et des aides sont mises en place pour les petits établissements.	
	4. Le Plan Alimentaire Local est mis en œuvre : la restauration collective s'approvisionne localement et lutte contre le gaspillage alimentaire, des projets de maraichage et de jardins partagés se développent.	
	5. Le tourisme permet de mettre en valeur le terroir, les produits locaux (alimentation, artisanat...) et les paysages. Il est tourné vers des publics proches du territoire pour favoriser un tourisme de proximité et limiter son impact.	
	6. La poursuite du projet de territoire du SMEVOM avec l'objectif zéro déchet à long terme est appliqué sur tout le territoire.	

Scénario transition	1. Les sujets énergie-climat deviennent un sujet régulier des clubs d'entrepreneurs et unions de commerçants, en s'appuyant sur les entreprises déjà engagées sur le sujet. L'extinction nocturne des entreprises et commerces est systématique.	*
	2. Une véritable démarche d'économie circulaire est menée sur le territoire du Grand Autunois Morvan, réduisant considérablement les déchets des professionnels (BTP, artisans...) et particuliers. Des filières nouvelles valorisant ces ressources locales se créent.	
	3. Réparation et réemploi sont mis en place avec des ressourceries et recycleries dans chaque pôle du territoire.	
	4. En 2050, <b>100% des industries et artisans sont démonstrateurs d'efficacité énergétique</b> et d'économies de consommations d'eau grâce à des changements d'équipement (fours, moteurs, etc.) et optimisation des procédés.	
	5. En 2030, <b>50% des bâtiments tertiaires privés sont alimentés en électricité ou chaleur renouvelables</b> et récupèrent l'eau de pluie.	
	6. Tous les commerces ont été rénovés et pour une <b>consommation d'énergie divisée par 2</b> .	
	7. Les commerces et services de proximité sont redéveloppés, des épiceries participatives sont créés dans les communes.	
	8. Le tri sélectif est généralisé et une véritable culture du vrac se met en place chez les habitants et les commerces pour réduire les emballages, et permet avec la valorisation des déchets organiques de <b>diviser par 2 la quantité d'ordures ménagères d'ici 15 ans</b> .	

Scénario pionnier	1. De nouveaux savoirs faire sont développés afin de répondre aux forts besoins de la transition énergétique : rénovation, écomatériaux, énergies renouvelables, économie circulaire, recyclage, ingénierie technique, animation, éducation...	*
	2. Un large engagement du monde économique, s'appuyant sur des pionniers et sur une solidarité inter-entreprises pour réaliser des investissements, permet d'embarquer l'ensemble des entreprises pour que <b>chacune établisse sa propre stratégie climat d'ici 10 ans</b> , sur l'ensemble de son périmètre et en concertation avec tous ses salariés.	
	3. De nouveaux modèles économiques voient le jour par des entreprises autour de produits bas-carbone, la valorisation de ressources locales, ou de l'économie circulaire. Ces dynamiques économiques innovantes attirent des jeunes entreprises engagées, qui contribuent à la création de valeur locale. <b>Les nouvelles filières durables structurent le développement économique du territoire.</b>	
	4. Des systèmes d'échange locaux sont mis en place dans toutes les communes. Une culture de la consommation raisonnée et sobre, via une place réduite de la publicité dans l'espace public, permet de diminuer les biens achetés et donc les déchets générés.	
	5. <b>La quantité d'ordures ménagères résiduelles est inférieure à 100kg/an/habitant (division par 2) d'ici 10 ans.</b>	



# 5. Production d'énergies renouvelables

Thèmes	Pilotage et financement	Photovoltaïque	Méthanisation	Eolien	Bois-énergie	Pompes à chaleur
--------	-------------------------	----------------	---------------	--------	--------------	------------------

Scénario continuité	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les énergies renouvelables se développent au fil des campagnes d'information menées sur les aides gouvernementales ou régionales, par les particuliers et par les communes : chauffages bois, pompes à chaleur, photovoltaïque sur les toits ou sur friches...</li> <li>2. Des agriculteurs volontaires expérimentent l'agrivoltaïsme.</li> <li>3. Une petite unité de méthanisation est créée avec des intrants agricoles, déchets verts, etc.</li> <li>4. La consommation de bois-énergie augmente, sans assurance de la valorisation de la ressource locale.</li> </ol>	*
Scénario transition	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le rôle de coordinateur assuré par la collectivité garantit un développement structuré et cohérent des énergies renouvelables, avec une prise en compte des enjeux de stockage et de développement de réseaux.</li> <li>2. L'ensemble des toitures et des friches industrielles sont équipés de panneaux solaires photovoltaïques et contribuent à la production électrique locale, avec une attention sur le patrimoine paysager et bâti du territoire. Les financements participatifs régulièrement proposés aux citoyens facilitent le développement des projets et leur acceptation.</li> <li>3. La filière bois poursuit son essor et sa structuration, avec une valorisation du bois de haies bocagères locales, des déchets bois du bâtiment et des scieries. Des projets de chaufferies bois et réseaux de chaleur communaux voient le jour avec un approvisionnement local et en garantissant une gestion durable des haies et des forêts.</li> <li>4. La chaleur fatale (industries, réseaux d'assainissement...) exploitable est récupérée pour chauffer des bâtiments.</li> <li>5. Les bâtiments éligibles à la géothermie sont équipés de pompes à chaleur avec un accompagnement technique et financier.</li> <li>6. Tout nouveau bâtiment construit sur le territoire intègre une production d'énergie renouvelable (chaleur en priorité et électricité).</li> <li>7. Des microcentrales hydroélectriques se développent dans les anciens moulins à eau du territoire.</li> <li>8. <b>Le territoire du Grand Autunois est autonome pour ses besoins en chaleur en 2050.</b></li> </ol>	***
Scénario pionnier	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La collectivité coordonne des filières d'énergies renouvelables locales, de la production à l'installation, en formant et accompagnant communes, agriculteurs, acteurs économiques et collectifs d'habitants, dans le développement de projets, de la définition à la mise en œuvre, afin de permettre de respecter des critères définis de manière concertée. Une société de projets ouverte aux associations et collectivités permet d'investir dans des projets locaux. <b>En 2035, le territoire est autonome pour ses besoins en chaleur.</b></li> <li>2. Dès aujourd'hui, les sujets les plus délicats (éolien, fermes solaires, méthanisation) font l'objet d'une concertation poussée, d'expérimentation démonstratrices, et d'une gouvernance participative impulsée par la collectivité.</li> <li>3. D'ici 30 ans, la production énergétique du territoire est variée : installations portées par les particuliers, par les privés, de plus grands projets portés par les collectivités... Des débouchés locaux sont construits avec les habitants et acteurs économiques pour ces productions d'énergie (autoconsommation collective, bioGNV pour le carburant, hydrogène, biogaz injecté dans le réseau, réseaux de chaleur...). <b>L'autonomie en carburant et en électricité est atteinte en 2050</b> grâce à une baisse des besoins d'énergie d'au moins 50%.</li> <li>4. Les artisans sont formés afin que les installations locales soient de qualité et que la main d'œuvre locale réponde aux besoins des porteurs de projets. La dynamique du territoire permet l'installation de bureaux d'études et de développeurs locaux.</li> </ol>	****

# 6. Exemplarité des collectivités (intercommunalité et communes)



Thèmes	Patrimoine bâti	Éclairage public	Déplacements des agents	Gestion et collecte des déchets	Achats publics
--------	-----------------	------------------	-------------------------	---------------------------------	----------------

Scénario continuité	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Tous les agents et élus sont formés et sensibilisés aux questions climatiques et énergétiques.</li> <li>2. L'intercommunalité poursuit la rénovation de son parc bâti public comme établi dans son Programme Local de l'Habitat, les communes poursuivent la rénovation de leur éclairage public.</li> <li>3. Les collectivités se montrent exemplaires sur la gestion des déchets en interne.</li> <li>4. Tous les bâtiments publics sont économes en eau et récupèrent les eaux de pluie.</li> </ol>	*
Scénario transition	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un service Climat-énergie est créé et tous les services intègrent les enjeux énergie-climat dans leur métier (voirie, espaces verts, services techniques, culture, aménagement, urbanisme, développement économique...).</li> <li>2. Toutes les communes pratiquent l'extinction nocturne totale ou partielle.</li> <li>3. Un audit de tous les bâtiments publics est réalisé afin de rénover en priorité les bâtiments les plus énergivores, tous les bâtiments publics ont une installation d'électricité ou de chaleur renouvelable et leur accès en modes actifs est facilité. Tous les événements de la collectivité proposent des solutions de covoiturage pour y accéder et bannissent les emballages jetables.</li> <li>4. Les revenus issus des énergies renouvelables sont mutualisés entre les collectivités et fléchés vers un fonds pour soutenir des projets sur le territoire du Grand Autunois Morvan.</li> <li>5. L'ensemble des marchés publics contient des critères environnementaux.</li> <li>6. Les collectivités veillent à rendre les sujets de transition écologiques attractifs.</li> </ol>	**
Scénario pionnier	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La collectivité est pionnière sur des solutions environnementales innovantes (biomatériaux, architecture bioclimatique, énergie renouvelable, bâtiments passifs...). Les agents et élus partagent une culture de la sobriété énergétique. Elle inspire des solutions locales auprès de tous les acteurs et habitants.</li> <li>2. Tous les budgets des collectivités sont passés au crible de leur impact climatique afin d'assurer un budget public 100% favorable à la transition énergétique.</li> <li>3. <b>La transition écologique est au cœur du fonctionnement et du budget de la collectivité.</b></li> </ol>	***



# 7. Culture commune et mobilisation des acteurs

Thèmes	Communication	Animation	Participation	Gouvernance et pilotage
Scénario continuité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 agent de la collectivité est chargé de l'animation du territoire, et anime quelques ateliers sur les thématiques du Plan Climat</li> <li>• Les associations locales environnementales continuent leurs actions de sensibilisation du grand public.</li> <li>• La mise en œuvre des actions fait l'objet d'une large communication sur la durée et par divers médias dans les établissements scolaires, entreprises, auprès des habitants... Des temps de mobilisation y sont consacrés. Les acteurs du territoire sont informés, sensibilisés aux bonnes pratiques (énergie, déchets, eau) et incités à agir et à contribuer aux objectifs du plan Climat.</li> <li>• Les élus et agents de la collectivité sont également sensibilisés aux enjeux du PCAET et impliqués dans sa mise œuvre. L'ensemble des mairies est formé à rediriger vers les dispositifs mis en place sur le territoire sur chacune des thématiques du Plan Climat.</li> <li>• Un comité de suivi interne est mis en place.</li> </ul>			*
Scénario transition	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Plan Climat est mis en œuvre par l'ensemble des services des collectivités qui se l'approprient et l'incluent de manière transversale dans leur métier. Des groupements d'acteurs volontaires et associations portent des actions du Plan Climat, leur action et facilité par la collectivité.</li> <li>• La mise en œuvre du Plan Climat s'appuie sur une connaissance et un partage des enjeux auprès de l'ensemble des acteurs du territoire, qui sont formés et deviennent relais des actions. Les enfants sont fortement sensibilisés et impliqués.</li> <li>• Toute la communication publique comprend un volet climat afin d'assurer une prise en compte transversale du plan climat.</li> <li>• Un comité de suivi regroupant les acteurs porteurs est créé, ainsi que plusieurs sous-comités thématiques qui se réunissent régulièrement pour assurer un suivi au plus près de l'action.</li> <li>• <b>En 2026, 100% des habitants et acteurs sont formés aux enjeux du Plan Climat.</b></li> </ul>			***
Scénario pionnier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les acteurs du territoire volontaires (élus, habitants, entreprises, associations, agriculteurs) participent à la gouvernance du Plan Climat via des réunions régulières et une remontée d'information. Ces ambassadeurs du Plan Climat permettent une déclinaison locale du Plan Climat dans toutes les communes et organisations publiques et privées.</li> <li>• Un comité de suivi participatif est mis en place, impliquant les acteurs volontaires et porteurs d'action, s'appuyant sur les dynamiques associatives locales.</li> <li>• Les enjeux énergie-climat sont des sujets forts d'implication locale des habitants dans la vie publique.</li> <li>• <b>En 2026, 100% des habitants connaissent leur empreinte carbone, savent comment la réduire et appliquent au quotidien des bonnes pratiques sur leur mode de vie.</b></li> </ul>			***

# Annexe 3 (stratégie) : Objectifs chiffrés détaillés

Pour le cadre de dépôt du PCAET



# Objectifs chiffrés stratégie PCAET

## Consommation d'énergie du Grand Autunois Morvan (GWh)

	Année de référence	Année médiane du budget carbone 2024-2028	Fin du 1 <sup>er</sup> PCAET		
	2016	2026	2027	2030	2050
Résidentiel	398	328	317	285	179
Tertiaire	85	73	72	66	54
Transport routier	310	268	261	239	178
Autres transports	45	39	38	36	26
Agriculture	92	81	79	70	47
Déchets	-	-	-	-	-
Industrie hors branche énergie	106	91	88	81	54
Industrie branche énergie	47	47	47	47	47
<b>TOTAL (hors branche énergie)</b>	<b>1036</b>	<b>880</b>	<b>855</b>	<b>777</b>	<b>538</b>

# Objectifs chiffrés stratégie PCAET

## Production d'énergie renouvelable du Grand Autunois Morvan (GWh)

	Année de référence	Année médiane du budget carbone 2024-2028	Fin du 1 <sup>er</sup> PCAET	
	2016	2026	2027	2030
<b>Eolien terrestre</b>	0	36	42	60
<b>Solaire photovoltaïque</b>	1,4	29	33,6	46
<b>Hydraulique</b>	3,5	4	4	4
<b>Biomasse solide</b>	99,5	112	114	120
<b>Solaire thermique</b>	0,4	3,2	3,6	5
<b>Biométhane</b>	0	8	8	8
<b>TOTAL</b>	104,8	192,2	205,2	243

# Objectifs chiffrés stratégie PCAET

## Emissions de gaz à effet de serre du Grand Autunois Morvan (TegCO2)

	Année de référence	Année médiane du budget carbone 2024-2028	Fin du 1 <sup>er</sup> PCAET	Objectifs SNBC	
	2016	2026	2027	2030	2050
Résidentiel	68 715	48 100	<b>44 800</b>	35 000	3 400
Tertiaire	13 853	9 800	<b>9 100</b>	7 100	700
Transport routier	78 227	64 900	<b>62 700</b>	56 000	2 300
Autres transports	3 051	2 500	<b>2 400</b>	2 200	100
Agriculture	229 310	209 600	<b>204 900</b>	188 000	123 800
Déchets	2 171	1 900	<b>1800</b>	1400	700
Industrie hors branche énergie	15 003	11 900	<b>11 300</b>	9 800	2 900
Industrie branche énergie	3 141	2 600	<b>2 500</b>	2 100	0
<b>TOTAL</b>	<b>413 471</b>	<b>351 300</b>	<b>339 500</b>	<b>301 600</b>	<b>133 900</b>
Séquestration : Forêt	-213 600	-213 600	-213 600	-213 600	-213 600
Séquestration : Terres cultivées et prairies	- 99 800	- 105 500	<b>- 106 500</b>	-109 600	-147 600

# Objectifs chiffrés stratégie PCAET

## Emissions de polluants atmosphériques du Grand Autunois Morvan (tonnes)

	Année de référence	Année médiane du budget carbone 2024-2028	Fin du 1 <sup>er</sup> PCAET	
	2016	2026	2027	2030
<b>PM10</b>	343,6	258,2	<b>241,1</b>	189,8
<b>PM2.5</b>	168,2	133,1	<b>126</b>	105
<b>NOx</b>	878,8	672,1	<b>630,7</b>	506,6
<b>SO2</b>	16,4	13,2	<b>12,6</b>	10,6
<b>COVNM</b>	349,2	318,9	<b>312,8</b>	294,6
<b>NH3</b>	1600,1	1493	<b>1471,6</b>	1407,4

# Annexe 4 (plan d'action) : éléments méthodologiques pour l'évaluation du PCAET



# Évaluation du PCAET

## Dispositif d'évaluation

Au bout de 3 ans, la CCGAM réalisera une évaluation de son PCAET. Cette évaluation devra notamment porter sur :

- L'avancée de la mise en œuvre des actions en faisant le **bilan des actions réalisées** et en justifiant les actions en attentes
- Un bilan du rôle des différentes parties prenantes (gouvernance, partenaires, porteurs d'actions)
- L'évaluation de la mise en œuvre effective des moyens prévus dans le cadre du PCAET
- L'évaluation des impacts des actions et la mise à jour des indicateurs clefs du territoire associés au diagnostic territorial (voir page suivante)
- La comparaison, selon ces indicateurs, de la trajectoire suivie par le territoire avec la trajectoire stratégique retenue dans le cadre du PCAET
- Une présentation des actions correctives, modifications de gouvernance et des moyens supplémentaires proposés permettant d'assurer la mise en œuvre effective du PCAET et le suivi de la trajectoire stratégique retenue.

Cette évaluation fera l'objet d'un rapport mis à disposition du public.

La réalisation de l'évaluation s'appuie sur l'instance de suivi. Elle doit impliquer les services qui pilotent de manière opérationnelle les actions, ainsi que les porteurs externes.

Une réunion du COPIL PCAET permettra de passer en revue cette évaluation et de décider si l'action se poursuit telle quelle, se poursuit de manière différente (avec des moyens renforcés ou avec d'autres moyens), ou est abandonnée au profit d'autres actions plus efficaces.

Ressources utiles : Guide *Ademe, Pourquoi et comment évaluer mon PCET ?*

# Évaluation du PCAET

## Évaluation des impacts des actions

Les impacts des actions du PCAET se mesurent de manière globale : la consommation d'énergie des secteurs du territoire, les émissions de gaz à effet de serre du territoire, les mesures de la qualité de l'air (concentrations en polluants atmosphériques) et la production d'énergie renouvelable. Ces données sont issues, comme les données utilisées pour le diagnostic territoriale du PCAET, des observatoires régionaux : ATMO Grand Est. Des données plus précises sur la consommation d'électricité et de gaz peuvent être obtenues par les gestionnaires de réseaux (Enedis et GrDF).

D'autres indicateurs d'impact peuvent être définis pour mesurer l'impact du PCAET, propres à chaque thématique : report de la part modale de la voiture individuelle vers les transports en commun ou les modes doux, baisse du trafic routier, changement de pratiques agricoles ou viticoles... Des propositions figurent sur les fiches actions et pourront faire l'objet de la sollicitation d'observatoires particuliers (économie, transport), ou d'enquêtes spécifiques auprès des habitants.

Dans la continuité de la démarche de concertation entreprise lors de l'élaboration du PCAET, une évaluation participative peut être envisagée : recueillir le retour des acteurs concernés, via une réunion du Club Climat ou l'interrogation d'acteurs spécifiques.

### • Qui réalise l'évaluation ?

- Le document présent amorce, dans le cadre de l'accompagnement à l'élaboration du PCAET, un travail de cadrage qui facilitera la mise en œuvre de l'évaluation par la collectivité.
- La réalisation de l'évaluation sera par la suite portée par la collectivité, selon ses habitudes d'évaluation des politiques publiques. Qu'elle soit mise en œuvre par un service évaluation ou à défaut par le chargé de mission PCAET, l'évaluation devra *a minima* impliquer les services qui pilotent de manière opérationnelle les actions, ainsi que les porteurs externes.
- Dans la continuité de la démarche de concertation entreprise lors de l'élaboration du PCAET, il pourra être enrichissant de recueillir le retour des acteurs concernés (bénéficiaires et partenaires) pour chaque action évaluée.
-

# Évaluation du PCAET

## Evaluer son PCAET :

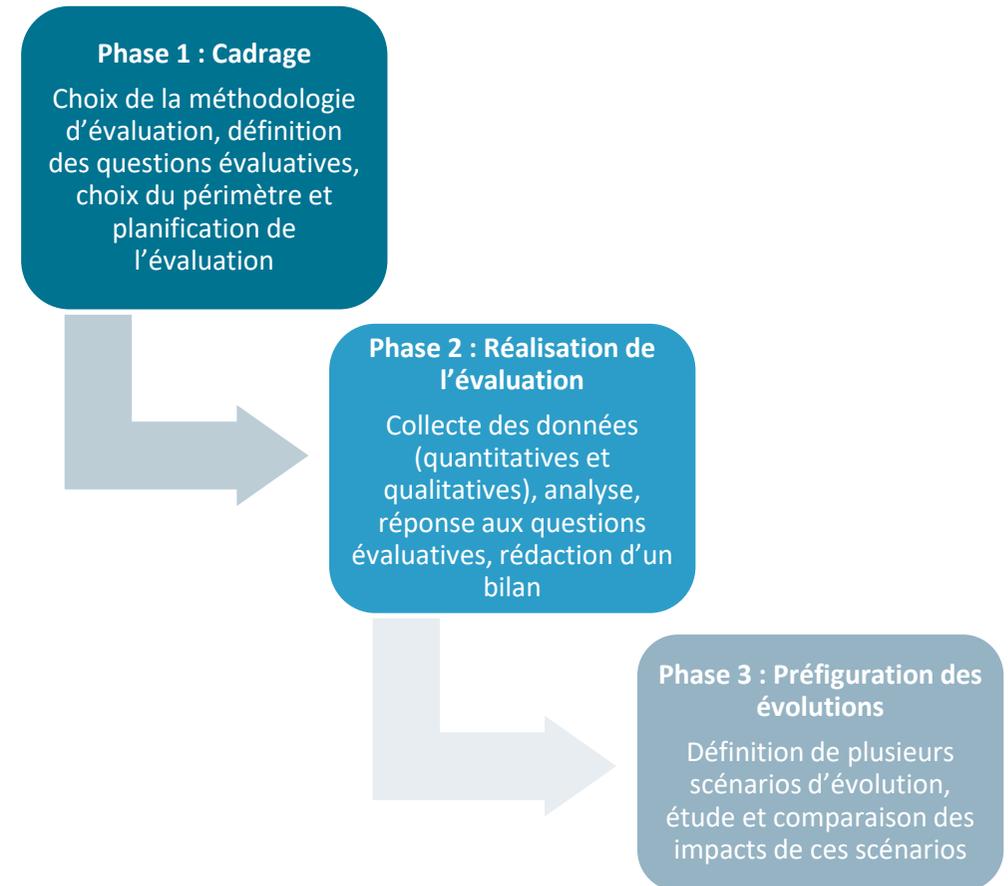
L'objet de l'évaluation est de questionner les actions au regard de leur impact, en vue de décider d'évolutions du PCAET pour améliorer son efficacité.

**L'évaluation est donc la pierre angulaire du processus d'amélioration continue.**

C'est également un moment important qui va permettre de redynamiser le PCAET, en valorisant les actions entreprises (partage des résultats auprès des acteurs locaux / communication nécessaire), et en faisant un document de planification évolutif souple et adaptable.

Elle va également permettre de remobiliser certains acteurs via des entretiens évaluatifs, et de re-coordonner l'organisation interne.

Cette évaluation peut être découpée en plusieurs phases :



# Évaluation du PCAET

## Méthodologie d'évaluation

- **Préalable à l'évaluation de l'action : quantifier son avancement (suivi) :**

- Il s'agit ici de rechercher les données correspondantes aux indicateurs de suivi présentés dans les fiches actions, et de les comparer aux objectifs opérationnels fixés pour la période.
- Toute autre donnée complémentaire pouvant donner un aperçu de l'avancement de l'action pourra également être incluse, même des données plus qualitatives.
- L'objectif de cette quantification est d'avoir un point de repère par rapport auquel l'impact de l'action pourra être étudié. En effet, si des difficultés X ont conduit à une prise de retard sur l'avancement d'une action, et que celle-ci n'a été réalisée qu'à 50%, il faudra en tenir compte dans le jugement sur l'efficacité de l'action et ne pas s'attendre à constater via le:

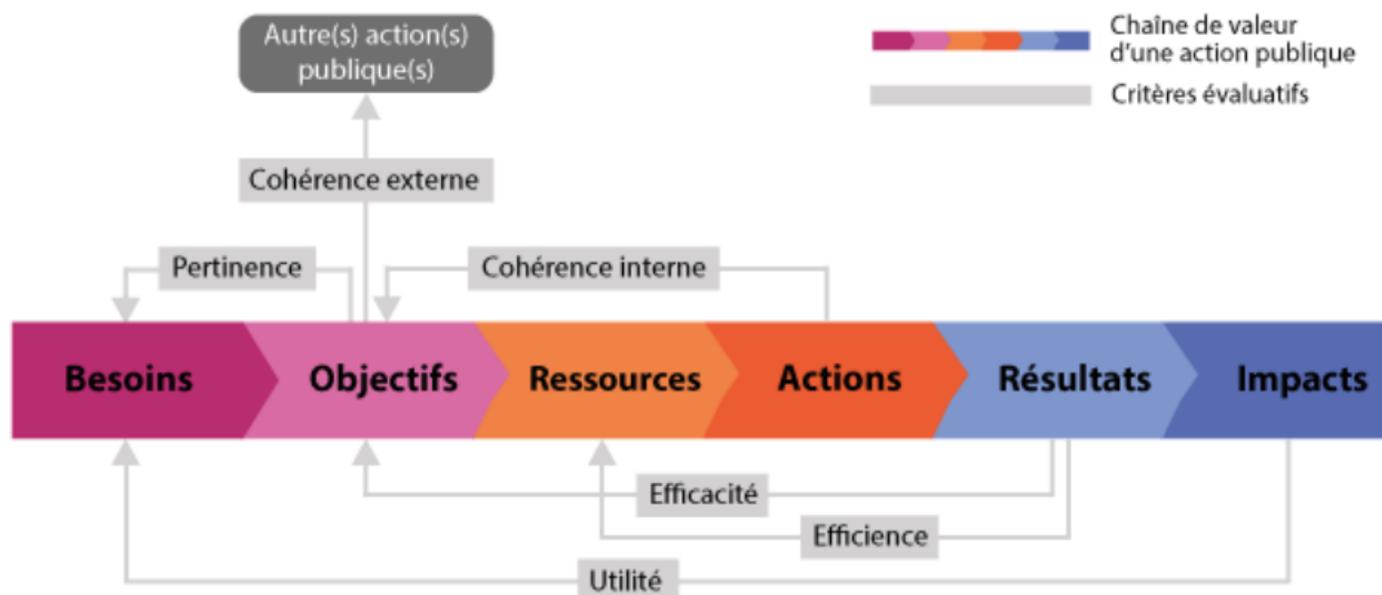


- La mise en œuvre de l'action a-t-elle atteint le stade d'avancement attendu ?
  - Si non, il faudra prendre en compte dans l'interprétation des résultats le fait que l'action n'a pas été réalisée dans son intégralité.
  - Si non, il faudra également chercher à comprendre pourquoi elle n'a pas été réalisée dans son intégralité et quels ont été les points de blocage.
- Dans le tableau de bord, la quantification de l'avancement se fait par orientation, dans l'onglet « Moyens alloués ».

# Évaluation du PCAET

## Méthodologie d'évaluation – Les questions évaluatives

- Les questions évaluatives guident la démarche d'évaluation en désignant les interrogations prioritaires. **Elles rappellent ce sur quoi il faut s'interroger au moment de l'évaluation.**
- Les questions évaluatives visent à interroger l'ensemble de la chaîne de valeur d'une action publique à partir des critères évaluatifs standards (efficacité, efficience, cohérence, utilité, pertinence) et des orientations du PCAET.



(source : [https://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/epp\\_map\\_memo.pdf](https://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/epp_map_memo.pdf))

# Évaluation du PCAET

## Méthodologie d'évaluation – Les question évaluatives

- **Elles portent donc sur les points suivants :**
- **Pertinence** : l'adéquation entre les objectifs explicites d'une politique et les besoins ou les problèmes qu'elle est supposée résoudre : bien fondé de l'action par rapport aux enjeux
- **Cohérence** : Action cohérente dans sa conception et dans son déploiement. La cohérence interne vise l'adéquation entre les objectifs assignés à une politique et les moyens qui lui sont alloués. La cohérence externe désigne l'adéquation entre l'action évaluée et d'autres politiques.
- **Efficacité** : elle mesure les résultats obtenus au regard des objectifs et met en évidence les rapports de causalité entre les objectifs, implicites et explicites, et les effets réels des actions publiques. Une action efficace produit les effets attendus.
- **Efficience** : elle évalue le rapport entre les moyens mis en œuvre et les résultats de l'action publique. Une action est efficiente s'il y a optimisation des moyens (aspect financier : bonne gestion de l'argent public)
- **Effectivité / impact** : évalue si l'action produit l'effet voulu. Approche plus pragmatique, qui ne prend pas en compte le contexte. (L'analyse de l'effectivité ne tient pas compte de l'utilité ou de la qualité des effets. Cela relève de l'analyse de l'efficience.
- **Utilité / impact** : évalue si les impacts relevés correspondent aux objectifs. L'utilité concerne la comparaison entre les effets de la politique ou du programme et la problématique sociétale à l'origine de l'intervention publique. Elle questionne donc l'efficacité (effets prévus) mais également les effets imprévus (aussi bien positifs et négatifs) à la fois sur les publics cibles initialement concernés par le programme et sur des groupes qui n'étaient pas prévus au départ.
- → Tous ces points n'ont pas forcément à être abordés pour chaque action, il s'agit avant tout de guider la réflexion.

# Évaluation du PCAET

## Méthodologie d'évaluation – Les question évaluatives

### Guide type d'évaluation d'impact d'une action (résultat)

Critère évalué	Question évaluative	Critères de réponse	Indicateurs quantitatifs à mobiliser	Indicateurs qualitatifs à mobiliser	Réflexions pour la suite
Pertinence	-Cette action de sensibilisation des habitants à la rénovation répond-elle au besoin initial ? -Est-ce vraiment un moyen pertinent pour répondre à ce besoin ?	La tendance est à l'augmentation de la réponse à ce besoin Un lien direct peut être fait entre cette tendance et l'action	→ Résultats correspondants aux indicateurs d'impact présentés sur la fiches action, et autres indicateurs complémentaires	→ Jugement qualitatif des porteurs de l'action	Y aurait-il un autre moyen pour répondre à ce besoin sur le territoire ?
Cohérence interne	-Les moyens alloués aux mesures sont-ils cohérents avec les objectifs visés ? / Sont-ils suffisants au vu des objectifs visés ? -Les partenaires et les bénéficiaires sollicités sont-ils cohérents avec les objectifs visés ?	Le budget n'a pas été un frein à la mise en œuvre de l'action. Le cadrage de l'action a été optimal.	→ Budget alloué à l'action par années → Objectifs visés pour les indicateurs d'impact	→ Jugement qualitatif des porteurs de l'action	Faut-il augmenter le budget alloué pour les années suivantes ? Faut-il mobiliser d'autres partenaires ? Ou réajuster la cible ?
Cohérence externe	-Cette action est-elle coordonnée avec les autres actions de la collectivité qui visent à répondre au même besoin ? -Est-elle coordonnée avec les actions mises en œuvre au niveau départemental, régional et national ?	-Pas de doublon -Communication claire sur les différents acteurs, permettant d'identifier leur rôle et leurs dispositifs		→ Objectifs et mise en œuvre des autres actions de la CC -Objectifs et mise en œuvre des actions entreprises aux différentes échelles territoriales	Faut-il supprimer ou modifier cette action pour la rendre cohérente avec les autres actions entreprises au sein de la CC ou à un échelon supérieur ?

# Évaluation du PCAET

## Méthodologie d'évaluation – Les question évaluatives

### Guide type d'évaluation d'impact d'une action (résultat)

Critère évalué	Question évaluative	Critères de réponse	Indicateurs quantitatifs à mobiliser	Indicateurs qualitatifs à mobiliser	Réflexions pour la suite
Efficacité	-Les résultats obtenus correspondent-ils aux objectifs fixés ? -La réponse au besoin est-elle directement liée à la mise en œuvre de cette action ?	Rapport de causalité entre la réalisation de l'objectif et la mise en œuvre de l'action	→ Résultats correspondant aux indicateurs d'impact figurant dans la fiche action → Objectifs visés pour ces indicateurs	→ Appréciation des porteurs de l'action → Enquête auprès des bénéficiaires	Comment développer cette action de sorte à ce que ses résultats soient amplifiés ?
Efficience	-Les moyens consacrés à cette action sont-ils alloués de manière optimale aux différentes mesures / sous-actions ?	Répartition du budget conforme aux impacts des différentes mesures	→ Budget alloué à l'action → Ventilation du budget	→ Ressenti des porteurs de projets sur l'impact de chaque mesure	Comment mieux répartir les moyens alloués entre les différentes mesures ? Y a-t-il des mesures plus optimales qui pourraient être ajoutées ? Les mesures les moins optimales doivent-elles être supprimées ?
Effectivité	-Quels sont les effets recherchés et non recherchés engendrés par l'action ? (effets environnementaux, sociaux, économiques, financiers...) - Quels écarts entre effets recherchés et effets constatés ?	Les effets recherchés correspondent à l'objectif de l'action	→ Résultats correspondant aux indicateurs d'impacts présentés dans la fiche action	-Estimation qualitative des autres effets réels engendrés (non quantifiés)	Comment faire en sorte que les effets de l'action correspondent mieux aux effets recherchés ?
Utilité	-Les actions contribuent-elles de manière significative à la réponse au besoin ?	Tendances conformes à celles modélisées	→ Résultats correspondant aux indicateurs d'impacts présentés dans la fiche action	-Estimation de la part liée à l'action dans la réponse aux besoins (mise en regard avec les autres actions effectuées)	Selon l'utilité avérée de cette action, faut-il l'approfondir, la poursuivre, ou la supprimer ? Faut-il revaloriser cette action par rapport aux autres ?

# Évaluation du PCAET

## Méthodologie d'évaluation – Les question évaluatives

- Cette grille a vocation à être utilisée pour questionner les actions lors de l'évaluation.
- Elle guide la recherche d'informations (aussi bien quantitatives que qualitatives) et le traitement de celles-ci.
- Ce type de questionnement pourra être efficacement mené **à l'échelle de l'action**. En effet l'évaluation est essentielle au processus d'amélioration continue du PCAET. Plus celle-ci est précise et approfondie, plus les actions pourront évoluer pour être adaptées au contexte et poursuivre de la manière la plus optimale la réalisation des objectifs.
- **Cependant, en fonction des moyens consacrés par la collectivité, cette évaluation poussée peut n'être menée qu'au niveau de certaines actions choisies : celles qui politiquement ont été définies comme prioritaires, ou celles au contraire qui posent question au sein de la collectivité.**
- Une évaluation plus globale des autres actions, à l'échelle du PCAET peut être envisagée.
- Enfin, au-delà de cette évaluation poussée des actions, il sera nécessaire d'émettre un **bilan sur le PCAET dans son ensemble**, qui pourra faire l'objet d'une communication auprès des acteurs et du grand public.
- Cette évaluation globale sera l'occasion de **questionner la gouvernance** du PCAET : est-elle efficace ? assez inclusive ? la mobilisation des parties prenantes est-elle suffisante ? l'ensemble des acteurs se sentent-ils représentés dans cette gouvernance ?
- Ces réflexions permettront de réajuster la gouvernance en fonction non seulement de l'écart entre sa mise en œuvre réelle et de ce qui avait été prévu, mais également de l'évolution des attentes.

# Évaluation du PCAET

## Définition des scénarios de transformation

- **Ces scénarios d'évolution du PCAET sont proposés par le territoire, selon les résultats de l'évaluation, et discutés en interne et en concertation.**
- L'objectif recherché est de corriger ou redimensionner certaines actions.
- Pour ce faire, la collectivité réalisera une analyse prospective et stratégique en se basant sur le bilan de l'évaluation, mais également sur les nécessités d'évolutions introduites par des facteurs externes. Différentes hypothèses de transformation susceptibles d'améliorer le PCAET seront esquissées, sous la forme de scénarios.
- Ces scénarios seront discutés en associant les parties prenantes (*a minima* les services porteurs des actions et les porteurs externes, et autant que possible l'ensemble des partenaires).
- Cette amélioration du PCAET au fil de l'eau est essentielle. Elle n'est cependant que complémentaire du processus de révision du PCAET qui tous les 6 ans doit permettre également de faire évoluer les objectifs sur lesquels la collectivité s'engage, ainsi que la stratégie territoriale.